

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 (Moringgasse Salzgasse)
 Fribourg (Suisse)

A BONNEMENTS
 1 an ... 12.00
 6 mois ... 7.00
 3 mois ... 4.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 30 centimes.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Publicité
 S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 No. 11-1111
 BASEL
 BREVETÉ

Nouvelles du jour

D'Annunzio, pour sa gloire personnelle, a travaillé contre son pays.

S'il faut en croire la *Corriere della Sera*, on savait que Gabriel d'Annunzio préparait quelque chose. Il ne faisait pas mystère de ses intentions, et il n'y avait pas que ses intimes à connaître son projet. Tout en faisant semblant de préparer à Venise son raid Rome-Pékin, il préparait, en réalité, l'expédition de Fiume. Une réunion préparatoire a dû se tenir récemment à Milan pour trouver les fonds nécessaires à l'entreprise. Le capitaine Venturi se serait chargé de recruter des volontaires. Des bureaux de recrutement auraient été ouverts dans plusieurs villes, et plusieurs milliers de volontaires seraient inscrits, pour la plupart des arditi (« hardis », nom donné pendant la guerre à des troupes particulièrement audacieuses.)

Si ces renseignements sont exacts, comment le ministère de la guerre a-t-il pu ignorer ce qui se préparait ? Mais il est probable que ces nouvelles sont exagérées et tendancieuses. Les adversaires de M. Nitti n'auraient-ils fait un crime de son imprévoyance et de son ignorance.

A part les journaux nationalistes, la presse est unanime à réprouver le geste téméraire de d'Annunzio. Les journaux catholiques sont extrêmement sévères. Depuis longtemps déjà, le poète leur est antipathique avec sa recherche des poses théâtrales et son art presque blasphématoire de paraphraser, pour ne pas dire parodier, les textes des Livres saints et les cérémonies religieuses. « La guerre épouvantable de ces dernières années, écrit le *Momento*, n'a rien appris à ce politicien d'occasion qui se croit encore aux temps de Garibaldi et qui voudrait passer à l'histoire comme un héros. D'Annunzio n'a pas encore voulu comprendre qu'il est simplement absurde de croire que les Alliés puissent approuver des coups de main contraires à leurs décisions. Ce sont là des imprudences qui irritent les Alliés et font passer l'Italie pour une nation balkanique, incapable de tenir sa place parmi les grandes nations. »

L'homme le moins indiqué pour tenter une aventure pareille était précisément le poète d'Annunzio, qui a déjà irrité M. Wilson et qui est peut-être la cause que Fiume n'a pas été attribué à l'Italie. Le président américain est capable de se fâcher sérieusement et de couper les vivres à l'Italie. C'est là la crainte qu'exprimait M. Nitti dans les couloirs de la Chambre, et cette crainte n'est peut-être pas illusoire.

« Mais qu'importe à d'Annunzio, continue le *Momento*, que l'Italie soit humiliée et que les Italiens souffrent la faim ? Il est, lui, le surhomme ; ce qui lui importe, c'est de faire parler de lui, de trouver quelques jeunes gens inconscients et quelques vieux sectaires qui l'applaudissent ; tout le reste, ce sont bagatelles qui ne le touchent pas. »

Le journal de Turin fait justement remarquer que les autorités civiles sont quelque peu responsables des faits et gestes de d'Annunzio. Pendant la guerre elles lui ont laissé toute liberté ; elles l'ont officiellement exalté comme le représentant authentique de l'Italie. « Il est temps, conclut le *Momento*, que le scandale cesse, que le poète belliqueux soit ramené à la réalité et qu'il se persuade qu'il est un citoyen comme les autres, lié par les mêmes devoirs, soumis aux mêmes lois et à la même discipline. »

Le Parlement italien a donc terminé le grand débat sur Caporetto par un vote de confiance presque unanime envers le gouvernement et la commission d'enquête et de gratitude envers l'armée, et qui a bien mérité de la patrie. »

Le Parlement italien a donc terminé le grand débat sur Caporetto par un vote de confiance presque unanime envers le gouvernement et la commission d'enquête et de gratitude envers l'armée, et qui a bien mérité de la patrie. » Les députés ont ainsi approuvé les sanctions prises par le gouvernement, contre certains officiers supérieurs et passé l'éponge sur tout le passé. M. Nitti, qui avait eu avec une grande habileté maintenant dans de justes limites cette longue discussion sur un sujet extrêmement délicat, a renvoyé au jugement de l'histoire tout l'énorme matériel de faits et d'opinions qui se rapportent à l'épisode tragique et douloureux de Caporetto. « Personne, a-t-il déclaré, ne peut ne pas faire des erreurs, mais nous devons les oublier et nous les par-

House, assure que le Sénat américain ratifiera le traité.

Deux évêques mexicains, qui avaient été exilés par le président Carranza et qui s'étaient réfugiés aux Etats-Unis, ont reçu la permission de rentrer dans leurs diocèses.

Au Conseil national

Berne, le 16 septembre.

Hommage à la mémoire de M. Felgenwinter

Au début de la séance d'aujourd'hui, le président du Conseil national, M. Haeberlin, a rappelé, dans des termes excellents, la mémoire de M. Felgenwinter. Le défunt était issu d'une solide famille de paysans. Il est devenu un des plus grands avocats du pays, et, si la situation éminente qu'il occupait dans les milieux judiciaires de Bâle l'ont engagé à s'occuper plus tard de près la question ouvrière, il allait toujours se remettre dans la force campagnarde. Les affaires d'assurances, les questions juridiques et sociales ont été chez lui l'objet d'une recherche véritablement scientifique et lui ont donné l'occasion d'écrire une série d'études très approfondies. M. Haeberlin a insisté sur les brillantes qualités d'orateur du défunt et sur le rôle capital que le chef des catholiques bâlois a joué dans les rangs du catholicisme suisse.

La séance de mercredi matin ne commencera qu'à huit heures et demi pour permettre aux amis du défunt d'assister au Requiem qui sera célébré à sept heures, à l'église de la Trinité, et pour accompagner la dépouille mortelle à la gare.

La justice militaire

Le Conseil national a liquidé la question de l'initiative socialiste demandant l'abrogation de la justice militaire. Le Conseil fédéral et le Conseil des Etats ont conclu un rejet pur et simple de l'initiative ; mais, à la session de juin, le Conseil national avait renvoyé l'affaire à la commission, en l'invitant à présenter un contre-projet. C'est sur la proposition de trois membres catholiques de la commission (MM. Wyrsch, Hartmann et Zurburg) que l'idée d'un contre-projet est venue sur le tapis. En effet, on ne peut se dissimuler les possibilités de succès de l'initiative devant le peuple ; l'opinion publique ne se contentera peut-être pas d'entendre parler d'une révision prochaine du code pénal militaire. Le contre-projet constitutionnel anticipe donc sur un certain nombre de réformes prévues par l'avant-projet d'un nouveau code pénal militaire. Ainsi, les minima des peines d'emprisonnement sont supprimés ; lors du service actif, les personnes civiles ne sont pas justiciables de la juridiction militaire, et, en temps de service actif, elles ne le sont que pour les cas prévus par le code pénal militaire ; enfin, le contre-projet supprime les aggravations des peines disciplinaires ; le droit de plainte est garanti et son exercice ne peut entraîner aucune punition.

Les élections fédérales

Le comité central du parti indépendant du canton de Genève a décidé de porter quatre candidats pour l'élection du Conseil national. Ces quatre candidats sont M. Ody, député sortant ; M. Dusselle, conseiller d'Etat ; M. Gottré, vice-président du Grand Conseil, et M. Mabul, député.

Les députés du parti radical du Jura nord et du parti progressiste jeune radical du Jura sud ont décidé de faire une liste commune pour les élections au Conseil national, mais ont repoussé toute entente avec les radicaux de l'ancien canton. Cette décision sanctionne la scission entre les radicaux du Jura et le parti gouvernemental bernois.

Les Grutliens de Schaffhouse présentent comme candidat pour les élections au Conseil national M. Jacob Helfli, rédacteur de l'*Echo vom Rheinfalt*.

La Fédération des employés du canton de Zurich s'est constituée en groupement économique pour les élections au Conseil national. Ont été désignés comme candidats : MM. Bieri, président de la Fédération des employés de Winterthur, Staub, président du comité de direction de l'association des sociétés suisses d'employés, et Eberhard, président de l'association suisse des artisans.

Les Grutliens thurgoviens présentent une liste spéciale pour l'élection du Conseil national. Sur les cinq noms, seront cumulés ceux de M. le professeur Greyer, à Frauenfeld, et de M. le député Amman, à Bülgen.

Les paysans radicaux du canton de Soleure ont décidé de présenter au parti radical une seule candidature agricole et ils ont désigné

comme candidat M. le directeur Stuber, député sortant.

Les jeunes radicaux grisons lancent une liste pour le Conseil national, avec les noms de MM. Michel (Samaden), Cuoni (Mayerfeld) et Branger (Davos).

Demandes

Deux postulats nouveaux sont annoncés : M. Schär demande que le Conseil fédéral revienne sur sa décision concernant le prix du lait, et M. Obrecht désire l'augmentation des crédits pour favoriser la reprise de l'industrie du bâtiment.

Les futures élections fédérales en Valais

Sion, 16 septembre.

Les prochaines élections du Conseil national trouveront les conservateurs valaisans dépourvus d'organisation cantonale. Il existe bien un comité, composé des magistrats les plus en vue ; mais son rôle a été jusqu'ici essentiellement décoratif. Il s'est borné à rédiger quelques proclamations lors des principales élections, à donner tel ou tel mot d'ordre, sans s'inquiéter du plus ou moins d'écho qui répondait à ses appels, sans se préoccuper des moyens d'exécution et de propagande, sans jamais prendre d'autre contact que celui du groupe conservateur du Grand Conseil.

Les élections fédérales

La fusion du canton en un seul arrondissement votant d'après le mode proportionnel fait toucher du doigt le danger d'une telle passivité. La nécessité appellera une réaction. Elle impose d'ores et déjà pour cet automne un embryon d'organisation, si nous ne voulons pas, le 26 octobre, nous précipiter dans le chaos. Et, de fait, le comité cantonal dont je vous parlais a compris l'obligation où il était de consulter les électeurs et de créer au parti de nouveaux organes, en quelque sorte improvisés. Ce seront les assemblées des délégués des trois arrondissements, puis l'assemblée cantonale des délégués. A ces réunions, les différentes régions seront représentées à raison du nombre de leurs électeurs. C'est un grand progrès réalisé sur l'ancien système, d'après lequel les candidats étaient désignés par les députés de la droite. Il importe que, de cet organisme provisoire, sorte la structure stable d'un vrai parti conservateur, solidement charpenté. Que ces assemblées ne soient pas réunies seulement tous les trois ans, pour élaborer des listes de candidats, mais qu'elles soient consultées à chaque occasion importante sur la solution des graves problèmes du moment, sur l'opportunité des lois fédérales et cantonales, sur l'orientation générale du parti.

La santé de l'armée

Le conseil national a abordé encore le débat sur les conclusions de sa commission des pouvoirs au sujet de l'enquête concernant l'épidémie de grippe et le service sanitaire de l'armée. M. Lohner (Berne) était rapporteur. La commission a rédigé une longue série de conclusions. Relevons qu'elle demande que les officiers convaincus de manquements à titre individuel soient punis ; elle constate, sur le fait que le service sanitaire n'a été qu'en partie à la hauteur de la rude épreuve à laquelle l'épidémie l'a mis, qu'il ne convient pas d'en faire endosser la responsabilité uniquement au médecin de l'armée ; les responsabilités sont collectives ; on a eu tort notamment de confier au médecin de l'armée, déjà surchargé, le service de l'internement ; il y a des leçons à tirer des expériences faites, et les crédits nécessaires devront être accordés largement.

Les élections fédérales

Le conseil national a abordé encore le débat sur les conclusions de sa commission des pouvoirs au sujet de l'enquête concernant l'épidémie de grippe et le service sanitaire de l'armée. M. Lohner (Berne) était rapporteur. La commission a rédigé une longue série de conclusions. Relevons qu'elle demande que les officiers convaincus de manquements à titre individuel soient punis ; elle constate, sur le fait que le service sanitaire n'a été qu'en partie à la hauteur de la rude épreuve à laquelle l'épidémie l'a mis, qu'il ne convient pas d'en faire endosser la responsabilité uniquement au médecin de l'armée ; les responsabilités sont collectives ; on a eu tort notamment de confier au médecin de l'armée, déjà surchargé, le service de l'internement ; il y a des leçons à tirer des expériences faites, et les crédits nécessaires devront être accordés largement.

La commission repousse, incidemment, la critique formulée contre les Chambres fédérales d'avoir témoigné d'un défaut de compréhension au sujet de l'importance du service sanitaire. Tout le monde désapprouve les critiques qui ont été formulées, et c'est précisément la raison pour laquelle l'enquête a fini en queue de poisson.

M. Huggler, socialiste, s'est rallié aux conclusions de la commission. Etrange fin de la campagne haineuse que la presse socialiste avait menée sur les « scandales » du service sanitaire !

Le comité central du parti indépendant du canton de Genève a décidé de porter quatre candidats pour l'élection du Conseil national.

Ces quatre candidats sont M. Ody, député sortant ; M. Dusselle, conseiller d'Etat ; M. Gottré, vice-président du Grand Conseil, et M. Mabul, député.

Les élections fédérales

Les Grutliens de Schaffhouse présentent comme candidat pour les élections au Conseil national M. Jacob Helfli, rédacteur de l'*Echo vom Rheinfalt*.

La Fédération des employés du canton de Zurich s'est constituée en groupement économique pour les élections au Conseil national. Ont été désignés comme candidats : MM. Bieri, président de la Fédération des employés de Winterthur, Staub, président du comité de direction de l'association des sociétés suisses d'employés, et Eberhard, président de l'association suisse des artisans.

Les Grutliens thurgoviens présentent une liste spéciale pour l'élection du Conseil national. Sur les cinq noms, seront cumulés ceux de M. le professeur Greyer, à Frauenfeld, et de M. le député Amman, à Bülgen.

Les paysans radicaux du canton de Soleure ont décidé de présenter au parti radical une seule candidature agricole et ils ont désigné

La santé de l'armée

Le conseil national a abordé encore le débat sur les conclusions de sa commission des pouvoirs au sujet de l'enquête concernant l'épidémie de grippe et le service sanitaire de l'armée. M. Lohner (Berne) était rapporteur. La commission a rédigé une longue série de conclusions. Relevons qu'elle demande que les officiers convaincus de manquements à titre individuel soient punis ; elle constate, sur le fait que le service sanitaire n'a été qu'en partie à la hauteur de la rude épreuve à laquelle l'épidémie l'a mis, qu'il ne convient pas d'en faire endosser la responsabilité uniquement au médecin de l'armée ; les responsabilités sont collectives ; on a eu tort notamment de confier au médecin de l'armée, déjà surchargé, le service de l'internement ; il y a des leçons à tirer des expériences faites, et les crédits nécessaires devront être accordés largement.

La commission repousse, incidemment, la critique formulée contre les Chambres fédérales d'avoir témoigné d'un défaut de compréhension au sujet de l'importance du service sanitaire. Tout le monde désapprouve les critiques qui ont été formulées, et c'est précisément la raison pour laquelle l'enquête a fini en queue de poisson.

M. Huggler, socialiste, s'est rallié aux conclusions de la commission. Etrange fin de la campagne haineuse que la presse socialiste avait menée sur les « scandales » du service sanitaire !

Le conseil national a abordé encore le débat sur les conclusions de sa commission des pouvoirs au sujet de l'enquête concernant l'épidémie de grippe et le service sanitaire de l'armée. M. Lohner (Berne) était rapporteur. La commission a rédigé une longue série de conclusions. Relevons qu'elle demande que les officiers convaincus de manquements à titre individuel soient punis ; elle constate, sur le fait que le service sanitaire n'a été qu'en partie à la hauteur de la rude épreuve à laquelle l'épidémie l'a mis, qu'il ne convient pas d'en faire endosser la responsabilité uniquement au médecin de l'armée ; les responsabilités sont collectives ; on a eu tort notamment de confier au médecin de l'armée, déjà surchargé, le service de l'internement ; il y a des leçons à tirer des expériences faites, et les crédits nécessaires devront être accordés largement.

La commission repousse, incidemment, la critique formulée contre les Chambres fédérales d'avoir témoigné d'un défaut de compréhension au sujet de l'importance du service sanitaire. Tout le monde désapprouve les critiques qui ont été formulées, et c'est précisément la raison pour laquelle l'enquête a fini en queue de poisson.

M. Huggler, socialiste, s'est rallié aux conclusions de la commission. Etrange fin de la campagne haineuse que la presse socialiste avait menée sur les « scandales » du service sanitaire !

d'un mouvement d'extrême-gauche dans notre canton.

Il est donc à prévoir que les Valaisans se trouveront, le 26 octobre, en présence de trois listes strictement politiques. Quels en seront les candidats ? Quelles en seront les chances ?

Pour une prochaine lettre, les assemblées de délégués auront peut-être éclairci la situation et il sera possible de se livrer à des pronostics.

Au Conseil des Alliés

La composition du Conseil

Paris, 16 septembre.

(Havas.) — Aucune décision n'a été prise encore concernant la forme qui prendra désormais la Conférence. Il semble toutefois certain que le Conseil suprême ne continuera plus à fonctionner dans une habitude de jours avec la même composition que jusqu'à présent. Il considère en effet que sa tâche principale est maintenant accomplie.

La séance de mercredi ratifiera définitivement le traité bulgare. Les conditions qui doivent être imposées à la Hongrie sont précisées, mais il ne peut être question de les remettre avant qu'il y ait à Budapest un gouvernement issu de la volonté populaire.

MM. Lloyd George, Milner et Bonar Law quittent la France à midi. Les services de la délégation britannique seront sensiblement réduits. Enfin l'Angleterre sera représentée aux prochaines délibérations par MM. Ruyter et Crowe, ministres plénipotentiaires, qui auront pas des pouvoirs aussi étendus que les délégués auprès de la conférence.

M. Tittoni part dans la soirée pour l'Italie afin de fournir des explications à la Chambre de son pays. Il sera retenu assez longtemps à Rome et sera remplacé par M. Scialoja.

Le Conseil a adressé des instructions aux missions militaires alliées à Budapest pour les inviter à recueillir les renseignements locaux pour assurer l'ordre en Hongrie, après l'évacuation des troupes roumaines, car on craint un retour offensif des bolchévistes.

Le traité de Saint-Germain

Paris, 16 septembre.

(Havas.) — Selon l'Echo de Paris, la signature du traité autrichien par la Serbie est maintenant certaine dès que le nouveau cabinet sera constitué.

L'affaire de Fiume

Paris, 16 septembre.

Suivant l'Œuvre, la discussion au sujet des événements de Fiume a été très animée au Conseil suprême. Tous les membres, dont M. Tittoni ont estimé qu'il importe de contraindre, si besoin il y a, par la force, les soldats de d'Annunzio à déposer les armes. La question du blocus, qui a été envisagée, devrait être examinée avant le départ de M. Lloyd George pour Londres.

Rome, 16 septembre.

(Stefani.) — Les journaux annoncent que ce matin, après avoir conféré avec le sous-chef d'état-major général Badoglio, le ministre de la guerre Adrioni, le sous-secrétaire aux affaires étrangères Sforza, M. Nitti s'est rendu à la villa Savoia pour référer de la situation au roi. Le roi reçut ensuite Badoglio et Sforza. Il reçut dans la matinée l'ambassadeur d'Angleterre et le premier secrétaire de l'ambassade de France. A midi, s'est réuni le Conseil extraordinaire des ministres. Étaient présents tous les ministres excepté M. Tittoni.

La Galicie orientale

Prague, 16 septembre.

(Bureau ukrainien.) — Nous apprenons de source sûre, des milieux de la Conférence de la paix, à Paris, que le Conseil des Quatre a refusé la proposition polonoise d'incorporer la Galicie orientale à l'Etat polonois. Il s'ensuit que le caractère provisoire du statut pour la Galicie orientale, qui doit être fixé ces prochains jours par la commission de l'Entente et par le Conseil suprême, est assuré.

La Syrie et la Palestine

Paris, 16 septembre.

Le Temps croit savoir que MM. Clémenceau et Lloyd George se sont accordés sur les changements qu'il convient d'apporter au mode d'occupation militaire des territoires du Levant par les troupes françaises et britanniques. Les troupes britanniques doivent, le 1er novembre, évacuer tous les territoires situés au nord de la frontière entre la Syrie et la Palestine. Cette frontière n'a bien entendu qu'un caractère provisoire et son tracé pourra être déterminé quand la conférence statuera définitivement sur la question.

Les provinces baltes

Paris, 16 septembre.

(Havas.) — Il se confirme que dans la question des provinces baltes, le Conseil suprême a chargé le maréchal Foch d'agir vigoureusement auprès du gouvernement allemand, pour lui faire rappeler les troupes allemandes qui sont encore dans ces provinces.

Relations internationales

Paris, 16 septembre.

Le Petit Journal dit que les délégués allemands de la commission des chemins de fer ont assisté à la conférence de Versailles en vue de régler et de rétablir les relations internationales ferroviaires entre la France, la Belgique et l'Allemagne.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Paris, 16 septembre.

(Havas.) — La Commission de la Cour de justice, constituée en Chambre d'accusation, a rendu un arrêt renvoyant Caillaux devant la Cour de Justice.

M. Caillaux est renvoyé à la Haute-Cour sous l'inculpation d'attentat à la sûreté extérieure de l'Etat et d'intelligence avec l'ennemi.

Pour la haute culture religieuse

L'université pontificale de la Grégorienne, à Rome, où enseignent les Pères Jésuites, a inauguré, l'année dernière, un cours de haute culture religieuse à l'usage des laïques. L'essai a si bien réussi que les maîtres de la Grégorienne ont décidé la création d'un Institut de culture philosophico-religieuse. Il comprendra des cours de philosophie et d'apologétique, des cours bibliques, historiques et juridiques, un cercle d'études philosophiques et apologétiques, un bureau de consultations, une bibliothèque, une revue et des conférences périodiques dans les différents quartiers de Rome. Le Pape a grandement encouragé la fondation de cet Institut qui est la réalisation du vœu émis dernièrement par l'Union populaire catholique, d'ouvrir des cours de haute culture religieuse dans toutes les villes qui possèdent des établissements d'études supérieures.

Les catholiques tchéco-slovaques

Prague, 16 septembre.

Le parti catholique national a organisé dimanche dernier des réunions dans 1100 cures, où l'on se prononça en faveur de l'éducation morale et religieuse de la jeunesse et contre la réquisition des couvents et autres bâtiments analogues pour en faire des maisons d'habitation.

Dans la commune de Karlsdorf, près de Presbourg, a eu lieu dimanche, après une interruption de 1000 années, la première messe célébrée en vieille liturgie slave. Le latin était complètement proscrit de la cérémonie.

La question de Teschen

Prague, 16 septembre.

(B. P. T.) — Hier, une manifestation a eu lieu à Orlau, à laquelle 25,000 Tchèques et Allemands prirent part et où ils manifestèrent une nouvelle fois leur solidarité complète avec les Tchèques. La résolution adoptée à l'unanimité déclare que la population reste attachée à la Tchéco-Slovaquie et qu'elle ne veut se soumettre au plébiscite que pour montrer que ce qui est tchèque restera tchèque. Au même moment, une réunion des hommes de confiance de Teschen a eu lieu à Mahrisch-Ostrau, qui approuva le commencement des travaux préparatoires pour l'application des décisions de la conférence de Paris.

Les nouvelles armoiries allemandes

Comme nouvelles armoiries du Reich allemand, on a adopté un aigle noir à une tête. Les ailes de l'aigle ne sont pas déployées; le bec, la langue et les serres de l'aigle sont rouges foncé. Le fond de l'écu est jaune doré. Le projet adopté est l'œuvre de l'héraldiste professeur Depier à Berlin.

Nouvelles religieuses

Mort du Père Aloys Gyr

Des Indes arrive la nouvelle de la mort d'un éminent religieux suisse, le Père Aloys Gyr, administrateur apostolique de Bombay. Le Père Gyr était né à Einsiedeln, en 1854. Il avait fait son noviciat en Hollande, et, après divers séjours en Angleterre et au Danemark, il avait été envoyé aux Indes. On sait que les Jésuites ont créé à Bombay une université florissante, et que leurs missions ont pris une grande extension dans ce immense pays. L'archevêché de Bombay, créé en 1886, fut donné à la Compagnie de Jésus. A la mort de Mgr Juergens, au début de la guerre, le Père Aloys Gyr, ancien supérieur de la Mission de Bombay, fut nommé administrateur apostolique. C'était une lourde charge, les religieux allemands et autrichiens ayant dû quitter la mission pour rentrer en Europe. Notre compatriote dut pourvoir à tous les besoins avec un personnel très réduit; il s'acquitta de cette tâche à l'entière satisfaction du Saint-Siège et de ses supérieurs. La mort du Père Gyr est une grande perte pour la Compagnie de Jésus et ses missions des Indes.

Mgr Fritzen et M. l'abbé Wetterlé

M. l'abbé Wetterlé, dans le Rhin Français, termine ainsi un article écrit sur Mgr Fritzen, évêque de Strasbourg, mort la semaine dernière : « Profions-en pour spécifier que le prêtre n'était pas seulement estimé, selon l'expression que nous avons employée, avec le désir, du reste, que ce mot fût pris dans toute l'étendue de son acception, mais véritablement vénéré en Alsace. »

La basilique de Montmartre

Le Pape a désigné le cardinal Vico, légat pontificale, pour la consécration de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, le 16 octobre. Le cardinal Amelte procédera à la consécration, et le cardinal Vico célébrera la messe pontificale.

Nouvelles diverses

La Chambre française a continué, hier mardi, la discussion du traité de paix; M. Viviani a prononcé un éloquent discours, sans rien dire de nouveau.

— La Chambre et le Sénat américains ont voté une motion élevant la légation des Etats-Unis à Bruxelles au rang d'ambassade.

— Le vice-roi des Indes a nommé un Hindou catholique au Conseil législatif de l'Inde pour y représenter ses compatriotes catholiques.

— Le contre-torpilleur anglais transportant l'émir Fayçal a fait escale à Malte; il arrivera probablement à Marseille aujourd'hui mercredi.

— Un combat est en cours à Kiev entre les troupes de Denikine et les troupes ukrainiennes, renforcées par un corps de la Galicie orientale.

— Lénine a interdit, en Russie, la Marcellaise, disant que c'est un hymne réactionnaire.

L'AFFAIRE JUDET

COMMENT M. BOSSARD RÉPUTA SA FEMME

Le reporter du Matin écrit : Je me suis rendu à Lucerne. Le peintre Bossard y est très connu comme amateur et collectionneur d'art. Il habite une splendide villa sur les bords du lac des Quatre-Cantons, à 25 minutes de la ville. C'est là qu'il nous a reçu. Cette résidence est un véritable musée. On dit, à Lucerne, que M. Hans Bossard a hérité de son père une fortune de plusieurs millions. M. Bossard a connu M. Judet dans les grands salons parisiens. Ils se sont liés aussitôt d'amitié, ayant les mêmes goûts pour la montagne, tous deux étant de fervents alpinistes. En 1907, M. Judet fut témoin du mariage de M. Bossard avec une Parisienne, Mlle Marie-Anne d'Estourbey. En 1914, M. Bossard, qui habitait près de Paris un hôtel particulier à Neuilly-sur-Seine, rue Saint-Paul, 6, répondit à l'ordre de mobilisation suisse. Le peintre et sa femme vinrent alors habiter Berne. Mais la déstination se mit bientôt dans le ménage. Et voici ce que raconte M. Bossard.

En 1916, M. Judet vint assister à une violente scène d'intérieur, au cours de laquelle Mme Bossard aurait tenté d'assommer son mari avec le couvercle d'une marmitte artistique pesant plusieurs kilos. M. Judet réussit à détourner le coup. Plus tard encore, M. Judet prévint son ami le peintre que sa femme avait l'intention d'acheter un revolver pour le tuer. Un procès de divorce fut engagé alors devant le tribunal de Lucerne et le témoignage de M. Judet invoqué.

Mais le 25 juin 1919, arrivait une dénonciation de Mme Bossard contre M. Judet, qu'elle accusait en plein tribunal d'être venu aux Allemands.

M. Bossard nous expose encore que sa femme est la propre nièce de M^{me} de Loynes. Il ajoute que M^{me} de Loynes racontait fréquemment qu'elle avait entendu maintes fois M. Clémenceau dire, en parlant de M. Judet : « Ah ! celui-là, si je le tenais ! »

Tels sont les arguments du peintre suisse pour affirmer que sa femme, et, d'après lui, aurait eu des entretiens avec des policiers français, veut aujourd'hui le perdre et perdre en même temps M. Judet.

Nous avons demandé à M. Bossard s'il consentait, à l'occasion, à se rendre à Paris devant le tribunal militaire.

« Si je reçois une convocation, je pars, car on m'a envoyé ces jours-ci, de Paris, des documents importants, qui établissent l'entière bonne foi de M. Judet. La justice française est mal renseignée par de faux témoins qui ont été soudoyés. J'en ai aujourd'hui la preuve. »

« Je respecte la France avant tout, conclut M. Bossard. Justice sera rendue un jour à M. Judet, que je défends de tout mon ardent patriotisme, car M. Judet, ne d'oublier pas, est un grand ami de la Suisse. Ses derniers articles de fond parus dans l'Œuvre, « Union sacrée en Suisse », « la Suisse et la mer », « la Suisse entre deux feux », « la France, l'Amérique et la Suisse », « le Ravitaillement des neutres », le prouvent. »

A une de nos questions, M. Bossard reconnaît avoir prêté 80,000 francs à M. Judet pour couvrir une hypothèque sur la villa Gunten, somme remboursée par le comte Armand, de Fribourg.

Pour ce qui concerne le document Jagow, le peintre prétend que c'est une véritable fumisterie.

« Même si c'était vrai, dit-il, cela ne prouverait rien contre M. Judet. »

M. Bossard a reçu récemment la visite de M. Judet, qui lui a dit vouloir aller à Paris lorsqu'il aurait en main toutes les preuves de son innocence.

En résumé, d'après le peintre Bossard, c'est la dénonciation de sa femme qui aurait déclenché l'accusation contre M. Judet, car la date en correspondrait exactement avec l'ordre d'informner.

Un rédacteur du Petit Parisien a interrogé, à nouveau, M. Bossard, qui nie formellement tous les faits qui lui sont imputés par M^{me} Bossard. C'est sa femme, répète-t-il, qui a tout machiné. M. Bossard, qui a fait ses études en France, affirme que ses sentiments sont chaleureusement francophiles.

Il expose l'état de sa fortune. Il avait 30,000 francs de rentes à Paris; à l'hérité d'un demi-million de son père; il a doublé, triplé son capital dans le commerce des antiquités. Il convient avoir fait des affaires pendant la guerre. Les soixante-dix mille thermomètres, dont il a été question, c'est lui qui les a fait passer en France. C'est lui qui a ébauché un marché de fusils en échange des canons lourds dont avait besoin le département d'Etat, marché qui a échoué. Il parle d'une troisième affaire relativement à des briques de magnésie, qui ne se trouvent qu'en Autriche, et qui étaient nécessaires aux hauts fourneaux; on voulait avant tout avoir un spécimen et une analyse chimique; il les procura au département politique, qui traita directement pour la fourniture, avec les fabricants autrichiens.

A propos de l'achat de la villa Eucomia, il déclare :

« La villa Eucomia a été achetée pour M. Judet par le comte Armand. J'ai donné à M. Judet un chèque de 80,000 francs, destiné au propriétaire. Cette somme m'a été remboursée depuis. »

Sur la conférence qu'il aurait eue à la villa Zeidler, à Berne, avec le ministre d'Allemagne, M. de Romberg, M. Judet et un parlementaire français, accompagné d'une dame B. de R., et sur la somme de 2 millions 500,000 francs qu'il aurait touchée à la suite de cette entrevue, il répond :

« C'est ma femme qui raconte tout cela, toujours ma femme; c'est faux. Jamais, à aucun

moment, je n'ai entretenu de relations avec les ministres de la légation allemande à Berne, et je défie qui que ce soit de prouver le contraire. »

UNE LETTRE DE M. JUDET

A LA « GAZETTE DE LAUSANNE »

La Gazette de Lausanne publie une lettre de M. Ernest Judet, qui confirme la plupart des révélations sensationnelles données par le peintre Hans Bossard, sur cette affaire. Il répond en même temps aux accusations dont la presse française s'est fait l'écho.

« Voici quelques-uns des passages de sa lettre : « ... L'offensive, sortie du fonds des replis, a commencé par le lancement d'une légende naïve sur l'éducation de mes enfants par des maîtres allemands, quand ils sont au contraire élevés dans des écoles purement françaises. Certains nouvellistes, que rien ne déconcerte, ont ajouté que j'avais soustrait mon fils à ses obligations militaires en le menant en Suisse. Or, il n'avait pas dix ans l'année de la guerre et je l'ai conduit ici d'urgence sur l'avis des médecins qui effrayaient une toux chronique très maligne, jugée inguérissable dans l'air peu tonique de notre capitale. Fribourg l'a complètement transformé et je me félicite de ma décision pour la santé de mon fils comme pour celle de ma fille. »

« Presque immédiatement après cette première attaque éclata une bombe, un télégramme plus que suspect de von Jagow, visant des plans, des offres, des négociations qui n'ont pas existé pour moi ou autour de moi. »

« Pour appuyer le document allemand, se sont succédé d'innombrables racontars inventés de toutes pièces, les uns grotesques, les autres nés d'une inspiration criminelle, mais aboutissant tous à la même mystification. »

« Toutes les histoires répandues sur moi sont d'équale valeur, fausses ou faussement présentées. C'est le cas de mes relations imaginaires avec un colonel du nom de Wäld, qui serait, d'après les informations policières, germanophile et incendiaire. »

« J'oppose à ces allégations ridicules un démenti absolu... »

LA RÉPONSE DE M. JUDET A LA CITATION

M. Ernest Judet a adressé au commandant Alast, rapporteur auprès du troisième conseil de guerre, à Paris, la lettre suivante :

« Malgré l'unanimité et formelle de mes conseillers qui me défendent d'accepter les conditions arbitraires d'un procès de vengeance et de haine, je ne veux à aucun prix décliner l'offre du Conseil de guerre, dont je ne suspecte ni l'impartialité ni l'adroiture. Mais j'ai tenté moi-même de Lucerne des poursuites contre M^{me} Bossard, principal auteur des diffamations abominables qu'a recueillies une police complaisante et qui ont servi de prétexte à l'ouverture d'une enquête destinée à ruiner ma réputation, disqualifier ma vie et enlever toute autorité à mes écrits. »

« Par une providentielle imprudence, les calomnies de M^{me} Bossard et de ses amis me permettent de l'obliger à fournir sans délai les preuves de ses fâcheuses et mensongères inventions. La lumière que vous cherchez comme moi ne peut se faire entièrement qu'en Suisse. Ma présence est donc nécessaire ici pour établir avec état l'absolue fausseté des faits sous lesquels on prétend m'accabler. A Lucerne seulement, l'abominable machination dont je suis victime sera démasquée, pour la confusion de mes ennemis, mon triomphe et celui de la vérité. »

« Quand la justice civile aura prononcé son arrêt irréversible, la justice militaire achèvera l'œuvre de réparation suprême qu'attendait impatientement tous ceux qui m'ont suivi dans ma longue carrière de luttés, irréprochable de désintéressement et d'honneur. »

UN DÉPUTÉ FRANÇAIS

D'après le Matin, le député français dont il est question dans l'affaire Judet est M. Paul Meunier (radical socialiste).

Echos de partout

UNE HISTOIRE DE POMMES

De l'humoriste de l'Œuvre de Paris : Le train essoufflé s'est arrêté dans la campagne, devant un disque irréversible. Les voyageurs, ramassés par cet arrêt brusque, ont d'abord montré aux portières des visages déçus de sœur, puis, à l'exemple du mécanicien et du chef de train, ils sont descendus sur le ballast. Un pommier tendait ses branches chargées de fruits verts au-dessus d'une haie vive; un hardi soldat, décoré de la croix de guerre, pensa que l'acidité des pommes tromperait sa soif; il prit une branche et la secoua pour faire choir les fruits qu'il ramassa. Timidement d'abord, quelques voyageurs imitent son exemple, puis bientôt, tout le train ravage le pommier.

C'est à ce moment que surgit, derrière la haie, une vieille paysanne qui poussa des cris comme si on l'écorchait :

« Au vol ! au vol ! en voilà des façons de voler mes pommes; monsieur l'employé, prenez le nom des voleurs que je dépose une plainte... »

Sans se concentrer, d'un mouvement unanime, les pilleurs de verger se rangèrent derrière le militaire, dont la poitrine consignée devait les protéger.

« En voilà des histoires pour de méchantes pommes ! S'en prendre à un héros qui a cueilli quelques fruits... »

Mais à ce moment, la situation rebondit, car derrière la paysanne se dressa son fils, légitime propriétaire du pommier et décoré aussi de la croix de guerre. Les voyageurs se sentirent mollir devant ce nouvel adversaire, mais les deux poilus face à face échangeaient les plus violentes injures; heureusement, la haie les séparait, sans qu'ils n'eussent pas manqué d'en venir aux mains. Mais déjà les voyageurs, un à un, remontaient dans les wagons et l'un,

méchamment encore un bouquet de pommes vertes, conclut :

« C'est embêtant pour le propriétaire que le train se soit juste arrêté là. »

Le mécanicien partageait sans doute cette opinion, car il remit son convoi en marche pour le bloquer un peu plus loin, au bord d'un champ dépourvu de tout arbre fruitier.

MOT DE LA FIN

Une dame rencontra un petit gamin dans la rue. Après lui avoir causé un moment, elle lui donna une tablette de chocolat. L'enfant s'empressa de saisir le chocolat et de le savourer, sans même le remercier.

« Que dis-tu ? », interroge la dame, qui attendait du garçon un merci enthousiaste. « T'en as encore ? »

Confédération

La campagne socialiste

Le comité directeur du parti socialiste a décidé de faire paraître, avant les élections fédérales, deux brochures françaises de propagande confiées aux soins de M. Graber. La première sera remise gratuitement aux sections. En outre, d'autres tracts seront publiés, résumant les brochures en langue allemande, rédigées par Gustave Muller, Reinhard, Schneider, etc., sur la politique financière bourgeoise et socialiste, sur les paysans, sur la dictature de la bourgeoisie, etc.

Une affiche illustrée sera mise à la disposition des comités cantonaux et le secrétariat du parti fournira à la presse d'extrême-gauche une série d'articles destinés à une agitation électroale méthodique et intense.

Voilà comment les socialistes préparent les grandes élections du 26 octobre. Et chez nous, que fait-on ?

En liberté

Les trois chefs communistes zürichois Trostel, Kopp et Haussamanna, arrêtés à la suite de la récente tentative de grève générale, ont été remis en liberté.

Le personnel fédéral et l'Union syndicale

La décision prise par la Fédération du personnel auxiliaire de l'administration fédérale, de s'affilier à l'Union syndicale suisse, a été rapportée par le congrès ordinaire de la Fédération. La plus grande partie des membres sont opposés à cette affiliation. La Fédération réorganisée continuera, d'accord avec la Société suisse des commerçants et avec l'Union fédérative, à défendre les intérêts de ses membres en restant neutre en politique.

Chez les chanceliers d'Etat

Nous avons signalé brièvement, hier, la réunion annuelle des chanceliers cantonaux. Les journaux genevois nous apprennent que c'est à la suite d'un rapport de M. Godel, de Fribourg, que l'assemblée a décidé de demander l'uniformité dans la délivrance des passeports et des actes d'origine.

Au déjeuner qui a eu lieu au restaurant du parc des Eaux-Vives, après l'assemblée, d'excellentes paroles ont été prononcées par M. le conseiller d'Etat Gignoux, de Genève, et par MM. les chanceliers Godel, de Fribourg; Bret, de Genève; Ador, de Lausanne.

Les passeports

Dès le 1er octobre, le coût du visa des passeports pour l'étranger sera doublé.

Représentants

Pour exercer une pression sur l'Allemagne et obtenir des charbons de la Ruhr, la Suisse a complètement suspendu, depuis quelques jours, les livraisons de vivres à destination d'outre-Rhin.

Dans l'horlogerie

Les négociations qui ont eu lieu entre les fabricants et les ouvriers de l'industrie horlogère, ont été fixés à lundi, 22 septembre, l'introduction de la semaine de 48 heures.

Une nouvelle revue

Hier a paru le premier numéro de Mercure suisse, revue mensuelle d'expansion économique, dont le rédacteur en chef est M. Edouard Bauty, ancien directeur de la Tribune de Genève.

A Schaffhouse

M. le Dr Henri Pletscher, candidat du bloc bourgeois, a été nommé, par 1797 voix, président de la ville de Schaffhouse. Les socialistes ont voté en blanc.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'industrie du verre

(Ipd.) — L'industrie verrière de la Belgique fait d'énormes progrès. Dans le courant du mois d'août dernier, les permis d'exportation demandés pour des produits de verrerie de toute nature ont formé un total de plus de 23,000 tonnes. Ce chiffre permet de prédire que bientôt l'industrie verrière de la Belgique pourra atteindre le taux normal de ses exportations d'avant-guerre, soit plus de 80 %, sur un total d'environ deux millions de mètres cubes de verre.

Des chauxsures séquestrées à Bludenz

Selon la Thurgauer Zeitung, cinq wagons contenant 30,000 paires de chauxsures, expédiées de Vienne à destination de la Suisse, auraient été séquestrées, en gare de Bludenz (Vorarlberg), par le conseil des ouvriers.

De la meilleure bière

Les brasseries suisses annoncent que, prochainement, les restaurants recevront une bière

Jeux plus forte que l'actuelle. Cette Bière sera composée de malt et de houblon ; le riz est désormais mis de côté.

Le lait manque déjà à Bâle. La ration va être abaissée à 4 et même à 3,7 décilitres par jour et par personne.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Accident de tramways

Les journaux de Milan reçoivent de Naples la nouvelle d'un grave accident de tramways. Il y aurait eu un mort et 40 blessés.

La fin d'une course de taureaux

Dimanche, ont eu lieu, aux arènes de Bayonne, près de la frontière espagnole, les premières courses de taureaux données en France depuis la guerre. Six taureaux portugais devaient être combattus par deux matadors espagnols et leur quadrilla.

Or, il advint qu'il n'y en eut que trois. Furieux, nombre de spectateurs lancèrent dans l'arène tout le mobilier disponible : chaises, planches, hampes de drapeaux, et y mirent le feu.

L'arène présente bientôt l'aspect d'un immense brasier. Fort heureusement, elle est construite en ciment armé. A l'heure qu'il est, il ne reste plus de la plaza de toros que la bâtisse. Deux arrestations ont été opérées.

Déraillement - 2 morts

Dimanche matin, vers six heures, l'express de Paris à Quimper, attelé de deux locomotives, a déraillé à 700 mètres de la gare de Dreffrac, près de Redon. La deuxième machine et treize wagons sont sortis des rails. La chaudière de cette machine a fait explosion. Le mécanicien et le chauffeur ont été tués.

Bénéfice malouin

Un habitant de Nantes a acheté aux Américains 10,000 couvertures kaki à raison de 40 fr. les 100 kilos (ou compte environ 50 couvertures dans chaque lot de 100 kilos). Il revendit ces couvertures au prix de 25 fr. l'une!

Une bombe fait sauter un pont

Une bombe de dynamite a fait sauter le pont du chemin de fer entre Eskecheir et Angora (Turquie d'Asie), au moment où un train de voyageurs se franchissait. Il y a 5 morts et 5 blessés.

SUISSE

Tombé en chassant les chamois

Aux cotés d'une partie de chasse au Piz Rosatsch, sommité de 3000 mètres au sud de Saint-Moritz, dimanche après midi, M. Durisch, un chasseur de chamois bien connu, a fait une chute et s'est fait de graves blessures. Une colonne de secours l'a pourtant ramené vivant dans la vallée.

Incendie de forêt

Un incendie de forêt considérable a éclaté dimanche dans les parages de Zernez (Grisons). La population travaillait à combattre le feu.

Les accidents de montagne

Le jeune touriste qui a fait une chute dans les montagnes d'Engelberg s'appelait Werner Moll, de Montier. Il était né en 1887 et était employé de poste à Stans. Moll a été trouvé mort au pied d'un rocher par une colonne de secours.

Au Piz Sol (2850 m.), la plus haute sommité des Grans Hoerner, dans l'Oberland saint-gallois, une jeune fille est tombée dans une crevasse, en redescendant du glacier. Elle a été retirée morte par une colonne de secours.

Le phylloxéra au Désaley

On a constaté une importante invasion phylloxérique dans le vignoble de Désaley.

Nouvelles secousses sismiques

Suivant une communication de l'observatoire sismologique de Zurich, hier matin, mardi, à 3 heures 18 minutes 37 secondes, un tremblement de terre a été ressenti à Saint-Moritz et dans une grande partie des Grisons. Il a été enregistré à Zurich et à Coire de faibles secousses à 3 h. 14, 4 h. 04 et 4 h. 14.

Ferme incendiée par la foudre

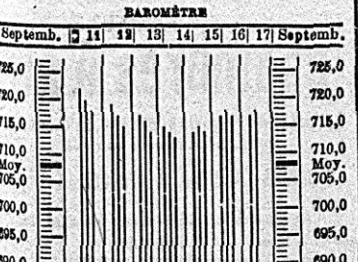
Lundi après midi, au cours d'un orage, la foudre a incendié la grande ferme Dupuis, à Fey (Vaud). Le dommage est considérable.

Calendrier

Jeudi 18 septembre
Saint-JOSEPH de CUPERTINO, confesseur

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 septembre



THERMOMÈTRE C.

Table with temperature readings for the week of September 14-17, 1914, including morning, noon, and evening temperatures.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 17 septembre, midi.
Brumeux; doux.

FRIBOURG

Mgr Kleiser

On annonce la mort de Mgr Kleiser, prêtre apostolique, survenue dans la matinée. Il a été assisté à ses derniers moments par S. A. le prince Max de Saxe et par R. P. Venantius, du couvent des Cordeliers.

Nous reviendrons demain sur la carrière apostolique de Mgr Kleiser. Le défunt était originaire du Grand-Duché de Bade; il était né en 1845. Il était à Fribourg depuis 1875.

Pèlerinage Fribourg-Einsiedeln

Les personnes qui ont demandé des billets de pèlerinage, contre remboursement, après le 13 septembre, n'ont pas été servies. Elles pourront se procurer leur billet, samedi, jour du départ, devant la gare de Fribourg. Prix du billet : 28 fr. 70. (Préparer le montant exact à l'avance; éviter d'échanger des billets.)

La politique

Le comité d'initiative du parti conservateur populaire de la Singine a tenu samedi, aux Maréchaux, à Fribourg, une séance de quatre heures, sous la présidence de M. le député Jean Zurkinden, de Guin. Il a été discuté des questions politiques à l'ordre du jour, notamment de l'organisation du parti, de son attitude à l'égard des vœux des sociétés ouvrières, de la préparation des élections fédérales. Sur ce dernier point, le comité demande aux délégués de proposer l'élaboration d'une liste conservatrice complète, ou, éventuellement, d'entrer en tractation avec le parti radical. Le représentant actuel de la Singine au Conseil national serait porté de nouveau.

En ce qui concerne les relations entre la Volkspartei et les organisations ouvrières, une conférence de délégués des deux parties sera provoquée prochainement.

Quant à l'organisation de la Volkspartei, elle marche vers son couronnement. Le dimanche 28 septembre aura lieu à Tavet l'assemblée générale des délégués qui devra donner son approbation aux statuts et désigner le comité définitif.

En attendant, le comité provisoire de la Volkspartei singinoise a décidé de se faire auprès du comité cantonal conservateur l'écho des doléances qui s'élevaient contre le retard apporté à la réorganisation générale du parti et à la préparation des élections fédérales.

A la nage

Mlle Rose Breischer a traversé le lac de Neuchâtel de la pointe Monteb, entre Portliban et Cudrefin, au garage nautique de Neuchâtel, en 3 heures 20 minutes. Un autre nageur, M. Maurice Vassalli, a fait la même traversée en 3 heures 13 minutes.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

La Gloire qui chante. — Groupe II (Gruyère). Répétition, ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, au Théâtre.

Société de gymnastique la Frelburgia. — Les leçons de gymnastique recommenceront dès ce soir, et auront lieu tous les mercredis et vendredis, à 8 h. 1/2. Les jeunes gens désireux de s'adonner aux exercices physiques sont cordialement invités. Un cours de culture physique sera organisé comme introduction.

La Gloire qui chante. — Répétition du groupe C, ce soir, mercredi, à 8 h., au Théâtre.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Réunion du comité, demain soir, jeudi, à 8 h. 1/2, au local, Grand-rue, 13.

SUNLIGHT advertisement with an image of a person and text: '25000 frs. seront payés à quiconque prouverait que le Savon Sunlight est falsifié ou contient des matières nuisibles quelconques...'

Advertisement for 'Savons Médicinaux' by Callet, featuring an image of a woman and text: 'Ne doivent manquer dans aucun ménage. 60 Années de Succès...'

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements de Fiume

Ljubach, 17 septembre.

(B. C. V.) — Par suite des événements de Fiume, une grande animation règne parmi les nationalistes italiens. Des volontaires sont groupés et envoyés à Fiume.

Jusqu'à maintenant, 1500 volontaires se sont présentés à la légion de Trieste.

Départ de M. Tittoni

Paris, 17 septembre. (Havas.) — M. Tittoni est parti hier soir mardi à 9 h. 35 pour Trieste.

Hollande et Belgique

Paris, 17 septembre. (Havas.) — La commission de révision des traités de 1839 étudie les questions concernant la sécurité de la Belgique. A la suite de l'exposé fait par les délégations belges et néerlandaises, les autres délégués ont fait part de leurs observations.

Le discours du trône en Hollande

La Haye, 17 septembre. (Havas.) — Dans son discours du trône, la reine a exprimé sa reconnaissance à Dieu qui a préservé la patrie des horreurs de la guerre. La reine pense que, après le bouleversement mondial, les relations avec les puissances seront à l'avenir amicales.

La reine aborde ensuite les négociations avec la Belgique, où elle fut appelée à défendre avec insistance les droits, les intérêts et l'intégralité de l'Etat.

La reine a ajouté qu'elle est en union intime avec le peuple et que sa pensée se tourne vers le Limbourg, les Flandres néerlandaises, dont la fidélité et l'attachement démontrent la solidarité et la force de l'unité nationale.

La reine annonce enfin que, après la formation de la Ligue des nations, la participation du pays sera soumise à l'approbation des Etats généraux.

Commission des Alliés à Berlin

Berlin, 17 septembre. (Gazette de Francfort.) — Les Nouvelles politiques et parlementaires apprennent que la commission interalliée est arrivée lundi ici. Le doyen des officiers est le général Mollet, qui s'occupe principalement de l'armée nationale. Il a rendu visite hier, mardi, au ministre Muller.

Prisonniers de guerre allemands

Berlin, 17 septembre. La centrale allemande des prisonniers de guerre annonce que le gouvernement belge est en principe d'accord de commencer à rapatrier les prisonniers allemands en Belgique. Des négociations sont en cours afin d'arriver à ce que les transports soient accélérés.

Etats-Unis et Japon

Honolulu, 17 septembre. (Havas.) — Selon les câbligrammes reçus par le journal japonais Nippon Jiji, les Etats-Unis auraient demandé au Japon de fixer une date définitive pour rendre Kiao-Tchéou à la Chine.

En Lettonie

Stockholm, 17 septembre. (Havas.) — Le Dagens Nyheter mande de Kovno que le représentant de Koltchak a demandé l'autorisation de constituer des régiments russes sur territoire letton. Le gouvernement letton a repoussé la demande et a ordonné au représentant de Koltchak de quitter le pays.

Dénikine à Kief

Moscou-Ostia, 17 septembre. (B. C. V.) — L'agence télégraphique polonaise mande que Dénikine a nommé le général Ostapow gouverneur général de Kief, le général Bredow, chef du district de Kief, et le colonel Udowieszenko, commandant de la ville. Les représentants de la ville, constitués comme par le passé, ont repris l'administration municipale.

Contre Dénikine

Paris, 17 septembre. (Havas.) — Le président de la délégation ukrainienne à la Conférence de la paix a adressé à M. Clémenceau une lettre annonçant que des contingents de cavalerie volontaire du général Dénikine ont attaqué les troupes ukrainiennes du général Petliura qui poursuivaient les bolchéviques après la prise de Kief. Ils furent battus après une lutte acharnée, mais ils permirent ainsi à l'ennemi d'échapper à la poursuite de vainqueur et de se reformer pour la défense. La délégation proteste contre l'acte du général Dénikine.

Le secrétaire général de la Société des nations

Londres, 17 septembre. (I. P. D.) — Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des nations, arrivera à Genève le 5 octobre prochain.

Au Pérou

Santiago, 17 septembre. (Havas.) — La censure de Lima interdit l'envoi de nouvelles sur des événements politiques.

L'affaire Judet

Paris, 17 septembre. (Havas.) — L'officier instructeur a reçu les témoignages de deux personnes qui connaissent l'intimité du ménage Hans Bossard à Lucerne. On sait que Mlle Bossard, en instance de divorce, a accusé son mari et M. Judet d'avoir reçu des sommes considérables des Allemands. L'officier instructeur recherche des mobiles auxquels obéit Mlle Bossard. Le lieutenant Marchand qui a déposé dans un procès de tradi-

son a également été entendu. M. Faralio, commissaire des délégations judiciaires, a reçu les dernières instructions avant de partir pour la Suisse. On annonce que le document en italien remis hier ne vise pas l'instruction Judet, mais une autre affaire dont l'instruction va être clôturée.

Le personnel postal en Italie

Rome, 17 septembre. Le conseil des ministres, réuni hier, mardi, devait discuter le projet de réforme concernant le personnel des postes, des télégraphes et des téléphones, présenté par le ministre du trésor et introduisant des améliorations sensibles en faveur du personnel.

Avant-hier, une assemblée fréquentée par 2000 employés des postes, télégraphes et téléphones, réunie à Rome sous les auspices des socialistes, avait voté un ultimatum au gouvernement.

Ouvriers congédiés

Livourne, 17 septembre. La Métallurgie italienne a décidé la clôture de ses établissements, à la suite d'actes d'indiscipline de quelques ouvriers. En conséquence, 6000 ouvriers sont actuellement sans travail.

Brescia, 17 septembre.

La direction des grands établissements métallurgiques Franchi Gregorini a fermé ses usines, par suite de violence de quelque grévistes.

Grève de concierges

Milan, 17 septembre. La grève des concierges, commencée il y a quelques jours, continue et ne paraît pas devoir se terminer rapidement. Les maîtres de maison ont licencié une grande quantité des grévistes, mais une centaine ont décidé d'entrer en pourparlers avec ces derniers.

Les grévistes demandent notamment qu'on détermine un salaire fixe et qu'on établisse un horaire de service allant de 7 heures du matin à 9 heures du soir pour les mois d'avril à septembre, de 8 heures du matin à 10 heures du soir, pour les mois d'octobre à mars, et prévoyant le repos dominical l'après-midi.

Réapparition d'un journal allemand

Berlin, 17 septembre. La Deutsche Zeitung reparait aujourd'hui pour la première fois après son interdiction. Elle annonce qu'elle a déposé une plainte contre le fisc, en dommages et intérêts, afin de savoir clairement si la constitution de Weimar existe de droit ou non.

Le Brésil et le Pape

Rome, 17 septembre. On annonce de Rio-de-Janeiro que le Sénat, la Chambre des députés, le Tribunal suprême et le Conseil municipal de Rio-de-Janeiro ont voté des félicitations au Saint-Père, pour l'anniversaire de son couronnement.

Audiences pontificales

Rome, 17 septembre. Le Saint-Père a reçu en audience le R. P. Deshaïrs, Supérieur général des Oblats de saint François de Sales, ainsi que M. Carry, de Genève, publiciste.

Le patriarche de Jérusalem

Rome, 17 septembre. Mgr Cammassef, patriarche de Jérusalem, se trouve actuellement à Rome.

Le départ du cardinal Giustini

Rome, 17 septembre. (Stefani.) — Le Corriere d'Italia apprend de Tarente que le cardinal Giustini, légat du Pape en Palestine, s'est embarqué à bord d'un navire de la marine royale, le Quarto. Le navire a hissé le pavillon des princes royaux.

Le cardinal Gasparri

Rome, 17 septembre. Le cardinal Gasparri est rentré avant-hier au Vatican, ses vacances étant achevées.

L'archevêque de Prague

Rome, 17 septembre. Le Saint-Père a reçu en audience le nouvel archevêque de Prague, Mgr Kordac. A ce propos, une nouvelle du Vatican à l'effet que la démission de l'ancien archevêque, Mgr Hruy, qui se trouve actuellement en Suisse, a été acceptée, et que la nomination de Mgr Kordac a été effectuée par le Saint-Siège.

Un temple s'écroule aux Etats-Unis

Houston, 17 septembre. (Havas.) — Des inondations sont survenues à Kingsville. Le temple de Corpus Christi, situé près de la ville, s'est écroulé partiellement. Il y a eu douze morts. Les dégâts matériels sont de trois millions de dollars. Certaines rues sont recouvertes de six pieds d'eau.

Houston, 17 septembre.

(Havas.) — Soixante-dix cadavres ont été retrouvés.

SUISSE

Pour et contre la 3^e Internationale
Berne, 17 septembre. Les résultats de la votation générale du parti socialiste sur l'entrée dans la troisième Internationale donnent jusqu'ici 7,600 oui et 11,400 non. Pour le moment, cinq cantons ont voté l'entrée dans l'Internationale : sont Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Genève, Schaffhouse et Zurich.

Accident de montagne

Martigny, 17 septembre.

Trois jeunes gens et trois jeunes filles faisaient, dimanche, l'ascension du Luisin, sur Salvan. Ils venaient d'atteindre le sommet lorsque Mlle Mathilde Vouilloz, de Martigny-Bourg, âgée de 22 ans, fille de M. Alexandre Vouilloz, s'effaissa brusquement, sans pousser un cri, et roula sur la pente rapide du versant, du côté de Salvan, sur un pancours de 150 mètres.

Une escouade de 8 guides, accompagnée des compagnons de la jeune fille, partit dans la nuit de dimanche à lundi à la recherche de la victime. Elle fut ramené aux Marécottes dans la matinée et de là à Martigny-Bourg dans la soirée.

La mort a dû être instantanée. La victime portait au front une grosse blessure et avait la colonne vertébrale brisée. On explique l'accident par une congestion ou par une crise cardiaque.

Chambres fédérales

Au Conseil national le débat reprend sur l'enquête relative à la grippe et au service sanitaire. Le Conseil des Etats reprend le débat sur la gestion du Département des postes.

M. Legler (Glaris) se plaint des allures révolutionnaires d'une partie du personnel. M. Haab, conseiller fédéral, déclare que la poste aérienne a fait de mauvaises expériences, à cause de la superficie insuffisante du pays.

Changes à vue de la Bourse de Genève
Le 17 septembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart. Les premiers cours est celui auquel les Banques achètent; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

Table with exchange rates for various currencies: Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Pétrograd.

Publications nouvelles

Abbé Jean Ramel. — La Sainte Eucharistie. 1 vol. in-12. Prix c 3 fr. 50; majoration 30 %.

Pendant un long ministère de quarante années de missions, soit en Norvège, soit en France, M. l'abbé Ramel avait eu maintes fois l'occasion d'exposer au peuple chrétien, sous toutes ses faces, au double point de vue dogmatique et moral, le beau et grand sujet de la Sainte Eucharistie.

Arrivé au terme de sa carrière, il veut continuer par la plume un apostolat que ses forces affaiblies refusaient désormais à sa parole.

Les dix-huit chapitres de son livre renferment toute la doctrine catholique sur la Présence réelle, la Messe et la Communion, exposée avec exactitude et piété, en un style clair et à la portée de tous, appuyée sur la Sainte-Ecriture, les Pères de l'Eglise, les décisions les plus récentes des Congrégations Romaines, le sentiment des meilleurs théologiens et illustrée du récit intéressant de nombreux miracles eucharistiques.

Le sujet si pratique de la Communion comprend à lui seul onze chapitres où il est traité à fond, notamment, des conditions requises chez tous, et particulièrement chez les petits enfants, pour s'en approcher souvent, voire même tous les jours.

Mgr Chapon. — La France, les Alliés et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne. In-12, 2 fr. 60, majoration comprise.

Ces pages, publiées dans Le Correspondant où elles ont été remarquées, sont à lire. Ces articles ont valu à Mgr l'évêque de Nice, de la part de ses ennemis, l'honneur de leurs critiques et celui plus grand de leurs injures.

France-Suisse. Industriels, économique, littéraire, artistique. 1^{er} septembre. — La Suisse allemande et la France durant la guerre (suite) : G. de Reynold. — La Suisse et la Société des nations : G. Bovet-Blouay. — Nos amis les Suisses : Témoignage d'un français. Du Correspondant. — La navigation et l'utilisation des forces motrices du Rhin. En aval de Bâle : René Kœchlin, ingénieur. — La politique économique européenne : Alfred Piguet. — La manutention mécanique : L. Benoist, ingénieur, E. C. P. — Chronique littéraire : Benjamin Valloin ; Y. Brémaud. — Partie documentaire : Importation des vins : Décret du 5 août 1914. Autorisation générale d'exportation de Suisse. — A travers la presse. — Chronique de la mode : Jeanne Delb. — Renseignements pratiques : La Chambre de Commerce suisse en France et la Foire de Lyon. — La circulation des titres en France : Vers le retour à la liberté. — Suppression de la censure militaire. — Transit par la France. — Trafic avec le Nord. — L'Indicateur de la production française. — Horaire de chemins de fer. — L'Annuaire de l'exportation suisse. — Télégrammes chiffrés.

†
Il a plu au Dieu Tout-Puissant de rappeler à Lui, après de longues souffrances,
Monsieur le Dr
Ernest Feigenwinter-Kym
Conseiller national
notre bien-aimé époux, père, frère, grand-père, beau-frère et oncle.
Nous recommandons le cher défunt aux pieuses prières de nos amis et connaissances.
Mme D^r E. Feigenwinter-Kym; Mme Maria von Roten-Feigenwinter et ses enfants: Hans-Antoine, Hildebrand, Marie-Anne, Ernest et Pierre, à Rarogne; Mme Elisabeth Feigenwinter;
Les familles Feigenwinter, à Reinach (Bâle-Campagne); von Blarer, à Esch (Bâle-Campagne); Silbernagel, à Bâle, et von Roten, à Rarogne.
La dépouille du défunt a été exposée, hier soir, 16 septembre, à l'église catholique de Berne. Ce matin, mercredi, 17 septembre, un office de Requiem a été célébré dans cette église, après lequel le corps a été conduit à la gare de Berne.
Demain, jeudi, 18 septembre, à 8 heures du matin, départ de la maison mortuaire (Ob. Henberg 12, Bâle) pour l'église Sainte-Marie, à 8 1/2 heures, office de Requiem dans cette église.
Après l'office, inhumation au cimetière de Kattenfeld.
Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

†
Monsieur Joseph Charrière-Pillet, aux Carrys, La Joux; M. François Charrière et ses enfants, à Ruyeres et La Joux; M. et Mme Emile Charrière-Gremaud et leurs enfants, à La Joux; M. Olivier Menoud-Charrière et ses enfants, aux Escasseys; M. et M. Henri Delbon-Charrière et leur enfant, aux Carrys, La Joux; Mme veuve Oberson, à la Cergne, Estévenens; M. et Mme Xavier Charrière et leur famille, au Châtellard; M. et Mme Alexandre Charrière et leur famille, à Bulle; M. et Mme Alphonse Charrière et leur famille, à La Tour-de-Tréme; M. et M. Maurice Perroud-Charrière et leur famille, à Siviriez; Révérendeœur Marie-Gabrielle, à la Maigrange; Mlle Aloïse Charrière, aux Sciernes d'Albeuve; Mme veuve Ursule Pilet et sa famille, aux Carrys, La Joux; M. le doyen Python, aux Sciernes d'Albeuve, ont la profonde douleur de faire part de la mort de leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine.
Madame Adèle Charrière
née Pilet
décédée aux Carrys, le 14 septembre, à l'âge de 67 ans, après une maladie courageusement supportée, munie de tous les secours de la religion.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de **Mademoiselle Pauline GAILLARD**
aura lieu jeudi, 18 septembre, à 8 heures du matin, en l'église des Révérends Pères Cordeliers.

Conservatoire-Académie de musique
FRIBOURG
XVI^{me} année : 1919-1920
Ouverture des cours : Mercredi 1^{er} octobre
Les demandes d'inscription sont reçues au bureau du Conservatoire, dès le 29 septembre, entre 6 et 7 heures du soir, ou par écrit. Tarif des cours, sur demande.
La Direction.

NOUVEAUTÉ à vendre
Piano-harmonium
Le piano en noyer, est de construction tout à fait moderne; l'harmonium possède 2 genouillères et 6 registres : harpe éolienne, viola, diapason, mélodie, flûte, céleste. On peut jouer le piano seul, l'harmonium seul ou les deux ensemble.
S'adresser au magasin **Fetisch & Vevey**.

Ecole pratique de langues et de ménage
Villa St.-Charles à Vordormeggion (Lucerne)
Station climatique sur le lac des 4 cantons. Langues allemande, française, anglaise et italienne. Préparation aux examens de langues. Cours complets de cuisine, repassage, raccommodage, lingerie, couture, broderie etc. Sur demande, chambre séparée.
Une pension de famille fait partie de l'école.
Madame la Directrice renseignera.

Home suisse d'éducation
ZUGERBERG alt. 950 m.
Ecoles primaires et secondaires, gymnase, divisions commerciales et techniques. Exploitation agricole et jardinage. Situation ensoleillée et exempte de poussière. Prospectus par la Direction prof. J. Hug-Huber.
Ouverture des cours : Mercredi 1^{er} octobre

D^r Clément de retour
Famille lausannoise demande tout de suite ou date à convenir.
jeune fille
sérieuse, sachant faire la cuisine et tenir un ménage. Bons gages assurés. — Offres avec références chez M. Valletaz, président de la Chambre de commerce, Ar. de Collonges, Lausanne.

Raisins bleus et pêches
caissette de 5 kg., 5 fr. 50 franco. — 6313
Fellandri & C^r, Tavernes (Tessin).

UN FILLE DE BONNE FAMILLE, à l'âge de 15-16 ans, trouverait place comme
VOLENTAIRE
dans une petite famille d'instituteur. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Des leçons d'allemand seront données par l'instituteur. Présentation personnelle et désirée. Entrée au commencement du mois d'octobre. — S'adresser à la famille **Zarkunden-Fasel, inst., Guin.**

UN HOMME SÉRIeux
bon travailleur, demande place pour n'importe quel travail bien rétribué.
S'adresser sous P 6389 F à **Publitas, S. A., Fribourg.** 6486

JEUNE HOMME
de 20 ans, demande place comme
apprenti-fromager chez un bon fabricant catholique. — 6510
S'ad. sous P 6388 F à **Publitas S. A., Fribourg.**

On demande
une bonne domestique au contrat de la cuisine bourgeoise et de tous les travaux du ménage. Gages : 50 à 60 fr. suivant capacités. Excellentes références exigées. Entrée tout de suite.
Faire offres, avec certificats, à **Publitas S. A., Bulle.** 6531-1143

PRUNEaux
pour confiture et table 9 fr. le colis de 10 kg.; 40 fr. les 5 colis franco. Demandez prix de gros.
Emile Felley, Saxon.

3 jolies occasions
PIANOS
Pleyel
Berdux
Ibach
3 premières marques —
— PRIX MODERÉS —
S'adresser :
mag. **FETISCH, Vevey.**

CHAMBRE & PENSION
simples, demandées par jeune technicien, dans famille sérieuse ou chez professeur, Fribourg ou environs. — 6648
Ecrire sous R 474 L à **Publitas S. A., Lausanne.**

F. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, **FRIBOURG**
Fournitures pour meubles et literie
couteils, crins, liche
Raisins de tables tessinois 1^{er} choix très doux, 10 kg. 10 fr., 5 kg. 5 fr. 30 fco p. poste. S. Marioni, Olavo (Tessin). — 6447

On cherche, à Fribourg, dans centre de la ville
Grand LOCAL
pour être aménagé en CINEMATOGRAPHE. — Adresser offres à Agence de location, rue du Midi, 15, à Lausanne.

Société pour l'utilisation des fruits MORAT
Nous livrons du Moût de poires et pommes en fûts de 50 à 100 l., à 22 c. le l.; 100 à 600 l. à 20 c. le litre.
Pommes de tables et de conserves, depuis 30 kg., aux prix du jour.
Demandez nos prix courants.
Cidrerie de Moral

ON DEMANDE une jeune fille
active, pour aider au ménage et dans le tir. Vie de famille. — 6568
S'ad. au **Panorama-Grand Places, Fribourg.**

JEUNE HOMME
marié, actif et énergique, avec bonne instruction générale, ayant le français comme langue maternelle, connaissant bien l'allemand et la sténographie, demande situation d'avenir dans maison commerciale ou industrielle. — 6561
Faire offres S. A. **FRIBOURG**
à **Publitas S. A., Fribourg.**

JEUNE HOMME
catholique, ayant pratique des travaux de bureau, demande place pour se perfectionner dans la langue française. — 6511
Offres sous P 6402 F à **Publitas S. A., Fribourg.**

ON DEMANDE
bonne à tout faire sérieuse et robuste, pour famille habitant l'est de la France. Bonnes références exigées. Gages 150 à 200 fr. par mois.
S'adresser sous chiffres P 6420 F à **Publitas, S. A., Fribourg.** 6532

BERNE
Pour le 1^{er} octobre ou plus tard, on demande
buraliste
Connaissance parfaite de la machine à écrire. Notions de comptabilité et de la langue allemande. Offres et référ. écrites personnellement et la main sous N 8353 Y à **Publitas S. A., Berne.**

Homme sérieux
demande place dans bureau comme demi-volontaire avec bonne occasion de se perfectionner dans la langue française. Bon certificat. S'adresser, sous P 6417 F à **Publitas, S. A., Fribourg.** 6537

Garçon allemand
Agé de 14 ans, demande place chez un bon paysan catholique, pour apprendre la langue française.
S'adresser sous P 6431 F à **Publitas S. A., Fribourg.** 6540

AVIS
Le géomètre officiel soussigné a l'honneur d'informez son honorable clientèle, les autorités et le public qu'il a transféré son bureau au deuxième étage du bâtiment
N° 96, de la rue Zähringen
Il se recommande aux autorités, aux particuliers pour travaux de mensuration cadastrale, remaniement, parcelaire, partage et abornement de propriété, plan de situation, etc. — 6565-1147
Fribourg, le 15 septembre 1919.
Louis GENDRE, géom. off.

VIN DE FRUITS
Cidre clair, de poires ou de pommes, boisson saine et rafraîchissante, livrée à bon marché, dans fûts prêts, depuis 100-300 litres.
Eau-de-vie de fruits de 1^{re} qualité, depuis 40 litres au minimum.
Cidrerie électrique de **Vve Krumenacher & Fils à SUINER (Lucerne)**
Médaille d'or pour vin de fruits de l'Exposition d'Agriculture, Lausanne 1910.
Médaille d'argent de l'Exposition nation. Berne 1914.
6 diplômes 1^{re} classe pour vins de fruits.

CIGARETTES
MARYLAND ROLLER

D^r H. GANGOUILLET
Dentiste américain
Consultations à Payerne, tous les jours, de 3 à 12 h. et de 3 à 8 heures.
Maison **DELAURINS**
— photographie
vis-à-vis de la gare
Extraction sans douleurs.

Schaffner frères
Varis, 29, Fribourg. Tél. 6.55
Chauffage central
Installations sanitaires

ON DEMANDE
UNE PERSONNE
de confiance, âgée de 40 à 50 ans, pour un ménage de 3 personnes. Gages à convenir. Entrée immédiate. — 6541
S'adresser aux **Frères Thévoz, Dolly.**

A VENDRE
tout de suite, pour cause de départ, mobilier d'appartement cuisine, cave-bûcher, buanderie, vaisselle, livres, etc.
S'adresser rue des Epouses, 189, au 3^{me}.

Viande fraîche
de cheval
première qualité
Viande pour la soupe à 1 fr la livre; viande pour rôti, sans os, 1 fr. 40.
Boucherie chevaline, L. Hess, rue des Augustins, Fribourg.

C. T. BROUËT
Médecin — chirurgien dentiste
absent
en septembre

CUISINIÈRE
On demande, pour un hôtel, une
de 25 à 30 ans, sachant bien faire la cuisine et connaissant les travaux du ménage; à la même adresse, on demande une bonne commensalière de 40 à 75 ans, pour servir au café et faire les chambres. Bons traitements; bons gages; vie de famille assurée.
S'adresser sous P 6195 F à **Publitas S. A., Fribourg.** 6398

Valet de chambre Maître d'hôtel
pouvant aussi faire une excellente cuisine, demandé place. Il ferait aussi des remplacements pour les deux. Certificats et références à disposition.
S'ad. s. P 6297 F à **Publitas S. A., Fribourg.**

Raisins de tables blancs
1^{er} choix
Caisse de 5 kg. 8 fr. 25 fco.
Raisins de tables tessinois bleus
Caisse de 5 kg. 5 fr. 75 fco.
Morgan & Co, Lugano.

Villa à vendre
de 14 pièces, avec jardin de 3000 m.
4833
Prix: 38,000 fr.
S'adresser sous chiffres P 4711 F à **Publitas S. A., Fribourg.**

A LOUER
pour tout de suite, au centre de la ville, deux pièces attenantes, pouvant convenir pour bureaux ou atelier.
S'adresser sous chiffres P 4185 F à **Publitas S. A., Fribourg.**

CHIÈVREUIL & CHAMOIS
entiers et au détail, se vendent, dès ce jour, à la charcuterie **Poffet.**

A VENDRE
petite propriété, située aux environs d'Estavayer-le-Lac. vue splendide sur le lac de Neuchâtel, comprenant maison d'habitation, huit pièces, cave, galeries, buanderie, eau dans la maison, 6000 mètres de terrain en prés, arbres fruitiers, source intarissable dans la propriété. Prix 14,000 fr.
S'adresser sous chiffres J 852 E à l'Administration du Journal d'Estavayer. — 6509

On demande
plusieurs couturières
S'adresser sous P 6413 F à **Publitas S. A., Fribourg.** 6554

Poires à cidre
Pommes sèches à cidre et de table
Espèces précieuses et tardives sont livrées par wagon au meilleur prix, par **Aug. Heck, com. de fruits, SULGEN, Thurgovie.** 6555

PAYSANS !
Faites des provisions pour votre bétail
J'offre : Semoule de maïs (polenta) spécialement pour l'élevage des porcs. — Farine de maïs (jaune) et son de maïs, excellentes fourrages pour vaches et génisses. — Demandes, prix et conditions, à M. **Constant Bossy, Minotier, à Corcelles, p. Payerne.**

GRAND LOCAL
à louer au centre de la ville.
S'ad. sous P 5076 F à **Publitas S. A., Fribourg.**

AVIS
à MM. les Ecclésiastiques
Les cols en caoutchouc, pour prêtres, sont enfin arrivés.
COLS LÉO, en toile, dans tous les numéros.
P. ZURKINDEN, coiffeur
71, Place Saint-Nicolas, 71

Institut catholique "Francesco Soave"
BELLINZONE (Tessin)
dirigé par les **Pères Somasques** (Fondé en 1895)
Position superbe — Confort moderne — Prix très modérés
Ecoles primaires et secondaires. — Ouverture des cours le 6 octobre. — Cours spécial d'italien pour les élèves de langue étrangère.
Pour informations et programmes, s'adresser à la
DIRECTION.

Engrais chimiques
Cianamide 16 à 21 %
Farine d'os dégr. moulée en poudre fine. 20 à 22 % acide phosph. 4 à 5 % azote.
Sel de potasse 20 et 30 % en wagons compl. dir. de l'usine ou du chantier.
Sulfate d'ammoniaque 20 %
Superphosphate 15 %
Engrais chimiques de div. compositions : Acide phosph. azote et sel de potasse offrent avantageusement.
Schweizerischer Baubedarf A. G. Herzogenbuchsee
Dépt. agriculture.
ci-avant **Peter Kramer.**

Vente d'immeubles
Pour cause de partage, les enfants de feu Lucien Glier exposeront en vente les immeubles qu'ils possèdent à Belfaux, comprenant habitation avec mécanique à battre le blé et le tréfle, pilon d'oe, deux granges et écuries, etc., joli verger, ainsi que huit poses de bon terrain.
Les enchères auront lieu à l'auberge des **XIII Cantons, à Belfaux, lundi 22 septembre, à 4 heures du jour.** P 6006 F 6122-1071
Fribourg, le 30 août 1919.
Par commission : **J. Emery, not.**

LA BANQUE
Jules Hoffmann & Co
FRIBOURG
35, rue de Romont, 35
reçoit les
DÉPOTS D'ARGENT
à vue et à terme
aux conditions les plus avantageuses.

CAMION
La tonnière de Samedes, canton de Fribourg, demande 1 à 2 camionnes avec chauffeur, pour transport d'environ 40 wagons de tourbe, Samedes Fribourg.
S'adresser au plutôt à **Piller & Selzer.** 6557

N'OUBLIONS JAMAIS
Seulement encore deux jours
AU
ROYAL BIOGRAPH
Sensationnel — extraordinaire
Ceux qui ne l'auront pas vu regretteront

Pneus d'autos
ET
chambres à air
nouveaux et de 1^{re} qualité; dimensions courantes jusqu'à épauement du stock
Prompte livraison, à prendre au Dépôt
A. Blun & Co, 35, rue de l'Hôpital, 35 BERNE
Téléphone 62.39 6550 P 8261 Y

NE BRULE PAS LE LINGE
Supprime l'emploi du savon

LION BLANC

Demandez partout **LA LESSIVE LE PRODUIT du « LION NOIR »** P. PIASSAT, dépositaire, Bienne.